

Concours de dessin

collège

- Ce concours est ouvert à tous.
- Il n'y a pas ni thème défini ni support obligatoire.
- Le dessin peut être en couleur ou non, fait au feutre, au pastel, à la peinture, au crayon....
- L'utilisation de logiciel informatique est interdite.
- Tout document imprimé dans son intégralité est interdit, le dessin devra être une œuvre de création. Les travaux de collage sont acceptés.
- Ne pas indiquer son nom ou prénom sur le dessin.
- Date limite de remise des dessins : **vendredi 8 mars 2024.**
- Les dessins (anonymes et numérotés) seront exposés au cdi pendant **3** semaines et soumis au vote de tous ceux qui le veulent (élèves et adultes du collège). Chaque personne ne pouvant voter qu'une fois et pour un seul dessin.
- La remise des prix aura lieu au cdi en avril 2024.